

MANAGEMENT DU RISQUE ROUTIER

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des enjeux du risque routier en entreprise. • Comprendre la problématique des déplacements pour mieux identifier le risque. • Identifier et gérer les événements potentiels liés aux déplacements susceptibles d'affecter l'organisation de l'entreprise. • Acquérir et transmettre une culture sécurité routière auprès de ses équipes.
PROGRAMME	<p>MODULE 1 - LES ENJEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains : Risque principal d'accident, Risque mission, Risque trajet • Économiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisations, Coûts salariaux, Coûts matériels et financiers ▪ Coûts administratifs, Coûts commerciaux, Coûts de production ▪ Coûts sociaux, Coûts divers, Coûts humains • Juridiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité prescrites par le code du travail ▪ Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des conducteurs ▪ Connaître la responsabilité pénale de l'employeur ▪ Respecter le Code de la route <p>MODULE 2 - LES 4 AXES DE MANAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules : Le choix des véhicules adaptés aux missions, Protocole de mise à disposition des véhicules, Suivi de l'état du parc • Déplacements : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir qui se déplace, comment et à quelle fréquence ▪ Planifier les déplacements afin de limiter le nombre de kilomètres parcourus ▪ Réduire l'exposition aux risques : visioconférence, transports collectifs... • Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification de la validité du permis de conduire ▪ Formation spécifique en fonction du type de métiers, de véhicules utilisés... ▪ Savoir tenir compte de l'environnement • Communication : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Instaurer un protocole de communication permettant aux salariés en mission de rester en liaison avec leur entreprise et leurs clients, sans mettre en danger leur sécurité sur la route. <p>MODULE 3 - RÔLE DU MANAGER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication et transmission: Impliquer les collaborateurs dans la mise en place de la politique de Sécurité Routière, Agir en appliquant les procédures • Exemple : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les principes de conduite préventive ▪ Appliquer ces principes dans sa propre conduite ▪ Tenir des propos cohérents avec la politique de prévention <p>MODULE 4 - EVITABILITÉ DE L'ACCIDENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion d'évitabilité : Pluricausalité de l'accident. Tout mettre en oeuvre pour éviter de se placer en situation d'accident • Les incontournables de la Conduite Attitude : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se stationner prêt à repartir, connaître les risques spécifiques aux manoeuvres ▪ Respecter les distances de sécurité ▪ Tout savoir sur les zones d'incertitude, les contrôles nécessaires pour être prêt à agir ▪ Observer et adapter sa vitesse ▪ Tenir compte des conditions météorologiques
DURÉE	2 jours
POPULATION CONCERNÉE	Toute personne étant amenée à manager une équipe de conducteurs et titulaire d'un permis de conduite en cours de validité